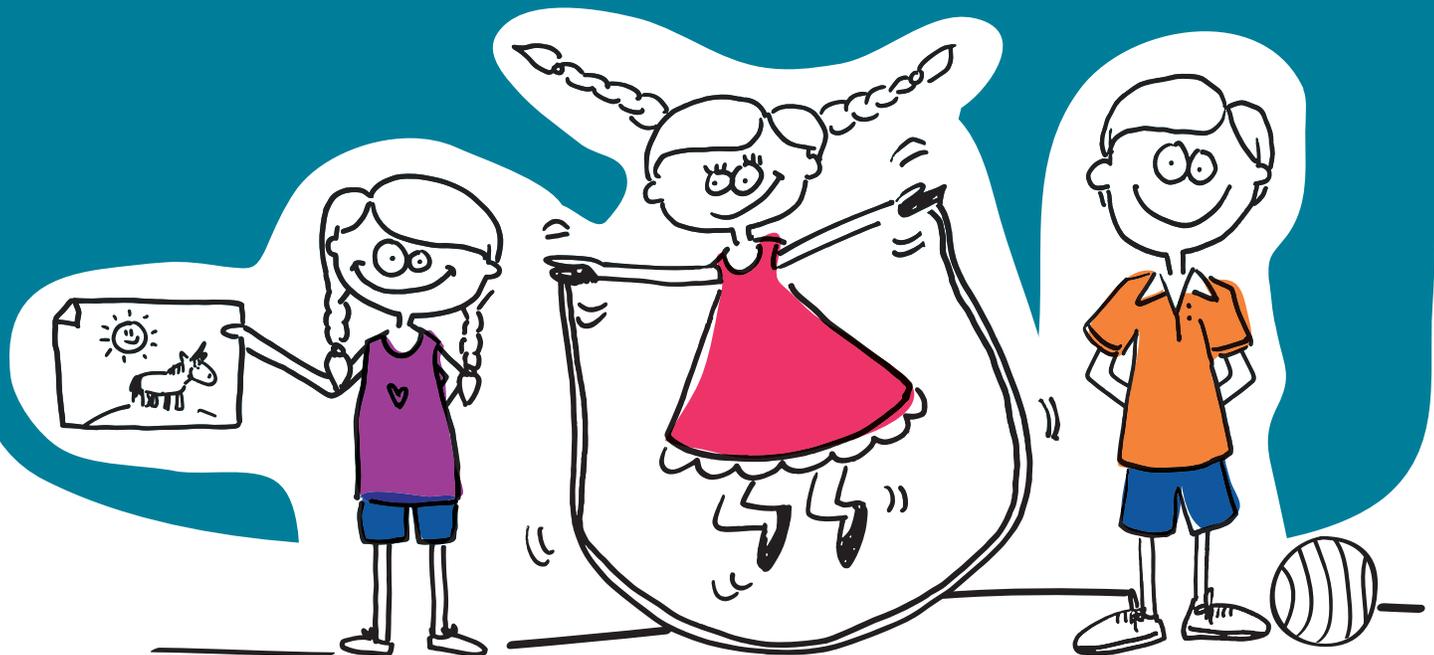




Waterville

CAMP DE JOUR DE WATERVILLE

GUIDE DES PARENTS



BIENVENUE AU SERVICE DE CAMP DE JOUR MUNICIPAL DE WATERVILLE!

Merci d'avoir inscrit votre enfant au camp de jour de Waterville. Notre équipe d'animation est déjà en action pour offrir une programmation mémorable et remplie de belles surprises.

Le Guide des parents vise à répondre à plusieurs de vos interrogations concernant le fonctionnement du camp. Vous y trouverez, entre autres, l'information sur l'arrivée de l'enfant sur le site, le fonctionnement général, le service de garde, les activités et les sorties, le matériel à apporter, le code de vie, et bien plus encore.

Si, au cours de l'été, vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Que ce soit pour les activités réalisées ou à venir, les sorties, des informations sur votre enfant, ou encore, au sujet d'un problème avec un animateur, c'est avec plaisir que nous vous répondrons.

Raphaël Belisle,
Responsable des loisirs d'été, MRC de Coaticook
Téléphone: 819 -849-9166
Courriel: loisir@mrcdecoaticook.qc.ca

Marie-Pier Pépin, coordonatrice:
Coordo.waterville@hotmail.com

Dans ce document, le mot animateur est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et, lorsqu'il y a lieu, désigne aussi bien les femmes que les hommes.



FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL



CLIENTÈLE :	5 à 12 ans
PÉRIODE :	25 juin au 10 août 2018
HORAIRE :	8 h à 16 h
LIEU D'ACCUEIL :	Centre communautaire de Waterville, 660 rue du Couvent
SERVICE DE GARDE :	6 h 30 à 8 h et de 16 h à 17 h 30

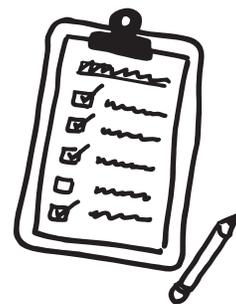
LIEU D'ACCUEIL

Le lieu d'accueil et de départ pour nos groupes de camps de jour est le Centre communautaire de Waterville. Des locaux y sont réservés à l'usage exclusif de nos groupes. De ce lieu, les enfants et les animateurs pourront ensuite se rendre à différents endroits de la municipalité, selon l'activité prévue à l'horaire. En cas de pluie, le Centre offre tout l'espace nécessaire pour permettre la poursuite des activités au sec.

HEURE D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, nous l'attendrons pour 8 h. Nous assumons la responsabilité de l'enfant à partir du moment où sa présence a été annoncée à l'accueil. Les présences sont aussi prises à différents moments de la journée. Le soir, votre enfant devra partir à 16 h, sauf s'il est inscrit au service de garde.

Pour faciliter la communication, en cas d'absence de votre enfant il vous sera aussi possible de rejoindre la coordonnatrice à l'avance. Elle verra à vous remettre ses coordonnées dès la première semaine d'activité.



SERVICE DE GARDE

Le service de garde est optionnel et se déroule sous la responsabilité de nos animateurs. Pour que votre enfant puisse en bénéficier, il doit obligatoirement y être inscrit. Le service de garde se déroule le matin de 6 h 30 à 8 h et en fin de journée de 16 h à 17 h 30.

Le matin, la personne responsable d'accompagner l'enfant doit, dès son arrivée, signaler sa présence auprès de l'animateur. À 16 h, les enfants inscrits à ce service sont pris en charge par les animateurs. En fin de journée vous devez aussi signaler le départ à l'animateur. **UN RELEVÉ 24 SERA ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ POUR LES FRAIS DE GARDE.**

RETARD



- Enfant non inscrit au service de garde : La personne responsable qui vient chercher son enfant après 16 h se verra imposer des frais de retard.
- Enfant inscrit au service de garde : La personne responsable qui vient chercher son enfant après 17 h 30 se verra imposer des frais de retard.
- Dans ces deux cas, les frais de retard sont de 10 \$ (par famille) par tranche de 15 minutes entamée et un avis est remis sur-le-champ aux parents. Cette somme doit être remise à l'animateur/trice ou à la coordonnatrice qui se trouve sur place, avec votre enfant.
- Le parent doit venir chercher son enfant aux heures définies. En aucun cas les animateurs iront reconduire les enfants à leur domicile.

ABSENCES

Dans le cadre du Camp de jour de Waterville, l'inscription est valable pour tout l'été. Toutefois, vous êtes tenus d'inscrire la présence de votre enfant à tous les jours pour des raisons de sécurité. Cela nous permet d'assurer un meilleur suivi des absences. Si votre enfant marche pour venir au camp, il est très important d'aviser la coordonnatrice le plus tôt possible de son absence. Si l'enfant marcheur manque à l'appel après vérification et que son absence n'est pas prévue, nous communiquerons avec les parents.

DÉPART AU COURS DE LA JOURNÉE

Si vous prévoyez venir chercher votre enfant au cours de la journée, veuillez en aviser la coordonnatrice afin que votre enfant puisse être prêt à l'heure demandée.



COMMUNICATION AUX PARENTS



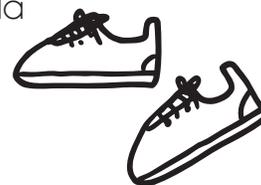
Afin de vous tenir informé des activités et déplacements, et ce, tout au long de l'été, nous vous invitons à autoriser la coordonnatrice à vous transmettre via courriel l'information concernant le camp de jour de votre enfant. De plus le tableau à l'entrée pour les mémos aux parents sera aussi utilisé. Nous vous invitons à bien prendre connaissance du contenu de ces mémos.

SAC À DOS DE VOTRE ENFANT : MATÉRIEL À PRÉVOIR AU QUOTIDIEN

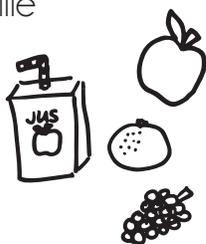
Tout comme les règles de fonctionnement, le matériel de base à prévoir au quotidien est important pour assurer à votre enfant une expérience gagnante. Sachant que la température peut changer considérablement dans une même journée, il vous sera possible de laisser dans le local du groupe, certains items de cette liste dans un sac identifié à son nom. De cette manière, votre enfant sera toujours prêt à répondre à la situation.



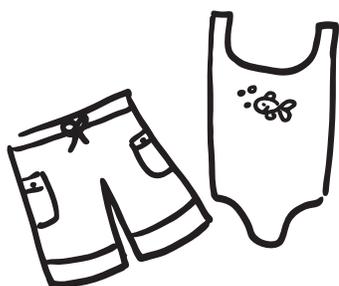
CHAUSSURES : Par expérience, nous recommandons fortement que votre enfant porte des espadrilles lorsqu'il fréquente le camp de jour. Les enfants aiment bouger, marcher et courir. Même s'ils ne font pas que cela dans une journée type d'activité, une bonne chaussure assurera à votre enfant plus de confort dans ses déplacements et plus de sécurité. La chaleur combinée à une chaussure mal ajustée cause souvent des ampoules aux pieds et cela s'applique aussi aux enfants. De plus, nous avons trop souvent vu des sandales de type «gougoune» rendre l'âme en plein milieu d'une excursion. Ce type d'incident bousille autant la journée du jeune que du groupe. Pensez-y!



- Avoir aux pieds des chaussures de type espadrille
- Sac à dos
- Un lunch froid
- 2 collations
- Bouteille d'eau
- Crème solaire



- Maillot de bain (1) et serviette de plage
- Des vêtements de rechange pour les imprévus (bas, chandail plus chaud, t-shirt, short...)
- Imperméable (de type jetable ferait l'affaire) et bottes de pluie (peuvent être laissés dans un sac identifié au local)



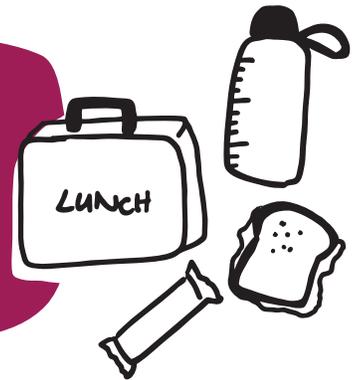
Chaque jour, lorsque la température nous le permet, nous avons une activité baignade de style jeux d'eau ou autre. Pour éviter les pertes de temps pour le groupe, nous encourageons les enfants à porter dès leurs arrivées, sous leurs vêtements un maillot de bain. Après la période de baignade, votre enfant sera invité à se changer pour ne porter que ces vêtements secs.

Tout au long de l'été, nous inciterons les enfants à adopter un mode de vie sain et actif. Pour ce faire, nous avons plusieurs activités sur le sujet tout au long de l'été. Par ailleurs, nous vous demandons **DE FOURNIR À VOTRE ENFANT UNE BOÎTE À LUNCH NUTRITIVE.**

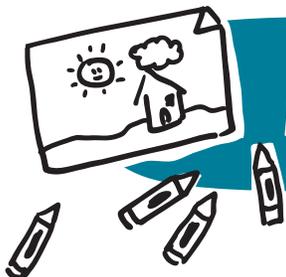


**TOUT ALIMENT CONTENANT
DES ARACHIDES EST INTERDIT.**

**MERCI D'ÊTRE VIGILANT, PUISQUE PLUSIEURS
ENFANTS ONT DES ALLERGIES SÉVÈRES.**



**IL EST FORTEMENT SUGGÉRÉ D'ÉCRIRE LE NOM DE VOTRE ENFANT
SUR CHAQUE OBJET APPORTÉ AU CAMP DE JOUR. NOUS NE SOMMES
PAS RESPONSABLE DES OBJETS PERDUS, ENDOMMAGÉS OU
VOLÉS. TOUS LES OBJETS RETROUVÉS SERONT DÉPOSÉS
DANS UN BAC PRÉVU À CET EFFET. NOUS VOUS INVITONS
À Y JETTER UN ŒIL TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ.**



PROGRAMMATION ET SORTIES

Une programmation d'activités variées est prévue au début de l'été. Cet été votre enfant aura la chance de vivre une expérience estivale basée sur le thème :

COMME AU CINÉMA!

Cet été on plonge dans le monde du cinéma. Un vaste univers où la fantaisie, l'action, l'animation, le suspense et la comédie seront l'honneur. Un monde imaginaire riche, des personnages célèbres, des mystères à résoudre, des univers plus grands que nature.

SORTIES

Tout au long de l'été, votre enfant effectuera différentes sorties. Vous recevrez une lettre et un courriel vous indiquant les informations importantes relatives aux sorties faites à l'extérieur de la municipalité ou pour des sorties plus particulières. Si la sortie le justifie, vous devrez compléter un coupon-réponse pour confirmer que vous avez pris connaissance de l'activité et que vous avez accordé à votre enfant la permission d'y participer. Si la présence de parents accompagnateurs est nécessaire pour certaines sorties, nous vous en informerons.

CODE DE VIE



Pour passer un été agréable et sécuritaire, tous les enfants et le personnel d'animation sont soumis à un code de vie.

- **LANGAGE** : Un langage convenable et respectueux est requis en tout temps entre les enfants et le personnel d'animation.
- **RESPECT** : Le respect est exigé en tout temps. Aucune violence physique ou verbale, intimidation et bris de matériel ne seront tolérés.
- **OBJETS PERSONNELS SONT INTERDITS** : Les objets électroniques (cellulaires, jeux vidéo, tablettes, iPod, etc.), les cartes à jouer ou autres jouets ne sont pas tolérés durant la journée.
- **PARTICIPATION** : Les enfants doivent participer aux activités proposées par les animateurs.
- **TENUE VESTIMENTAIRE** : Une tenue convenable est exigée (vêtements sports et adaptés aux activités proposées, ainsi que des souliers confortables et fermés).
- **QUITTER SANS PERMISSION** : Il est strictement interdit aux enfants de quitter son groupe sans permission signée des parents attestant ce droit et préalablement présentée à son animateur responsable.

CONSÉQUENCES

Un système d'avis aux parents pour manquement au code de vie est mis en place. Cette mesure a pour but d'assurer aux enfants le maximum de sécurité et maintenir une bonne qualité d'animation. Après un comportement inadéquat, un avertissement sera donné au jeune par l'animateur. Ces conséquences seront appliquées dans cet ordre suivant :

1. **L'ANIMATEUR PEUT GÉRER LA SITUATION AVEC L'ENFANT.** Au besoin, la coordonnatrice soutient l'animateur dans son intervention. Le parent sera informé de l'intervention faite;
2. **RENCONTRE ENTRE LES PARENTS, L'ENFANT, L'ANIMATEUR ET LA COORDONNATRICE** (mise sur pied d'une feuille de route);
3. **SUSPENSION D'UNE JOURNÉE** et rencontre entre les parents, l'enfant, l'animateur et la coordonnatrice;
4. **SUSPENSION INDÉFINIE** de l'enfant (le nombre de jour sera à la discrétion de la coordonnatrice).

Pour une infraction jugée grave, il y aura automatiquement une rencontre entre les parents, l'enfant, l'animateur et la coordonnatrice. La conséquence tiendra compte de la gravité du geste. Si un retrait total du camp de jour devait survenir, cela serait **SANS REMBOURSEMENT**.



NOTES :

BON ÉTÉ!

